

**- PROCÈS-VERBAL -**  
**CONSEIL MUNICIPAL**  
**DU 5 JUILLET 2022**

*La séance est ouverte à 18 heures 32 sous la présidence de M. MOROGE, Maire de Pierre-Bénite.*

**MEMBRES PRÉSENTS À LA SÉANCE :**

Jérôme MOROGE, Marlène BONTEMPS, Ahlame TABBOUBI, Wilfrid COUPE, Marysa DOMINGUEZ, Levana MBOUNI, Sandrine COMTE, Marcel GOLBERY, Jean-Luc PAYS, Marine BOISSIER, Patrice LANGIN, Anne DEMOND, Max SEBASTIEN, Sandrine BELMONT, Lionel RUFIN, Nora BELATTAR, Thierry DUCHAMP, Marjorie MERCIER, Marion LECLERE, Alain DONJON, Michèle CALVANO, Bernard JAVAZZO, Claude MOUCHIKHINE, Pierre-Marie MAUXION.

**ABSENTS EXCUSÉS AVEC PROCURATION :**

Dominique LARGE (jusqu'à 19h16) donne pouvoir à Marlène BONTEMPS, Eliane CHAPON donne pouvoir à Patrice LANGIN, Jacques ROS donne pouvoir à Wilfrid COUPE, Johnny CARNEVALI donne pouvoir à Jean-Luc PAYS, Maryse MICHAUD donne pouvoir à Marjorie MERCIER, Yann-Yves DU REPAIRE donne pouvoir à Marine BOISSIER, Oihiba DRIDI donne pouvoir à Thierry DUCHAMP, Maud MILLIER-DUMOULIN donne pouvoir à Claude MOUCHIKHINE.

**ABSENTS :**

Anissa HIDRI.

\*\*\*\*\*

**M. LE MAIRE.-** Bonsoir à tous.

*M. le Maire procède à l'appel nominal.*

Le quorum est atteint.

**DÉSIGNATION DU SECRÉTAIRE DE SÉANCE**

*Anne DEMOND est désignée secrétaire de séance.*

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 MAI 2022**

**M. LE MAIRE.-** Y a-t-il des questions ? S'il n'y en a pas je mets aux voix le procès-verbal.

Le procès-verbal du 24 mai 2022 est adopté à l'unanimité des membres présents,

Avant de débiter l'ordre du jour du Conseil municipal peut-être deux points importants.

Tout d'abord, un point d'étape sur l'affaire qui nous concerne tous des perfluorés. Les investigations suivent leur cours. Les études diligentées par la commune de Pierre-Bénite débutent cette semaine. Elles seront réalisées avec des résultats prévus dans le courant de l'été. Ce sont des études qui seront menées également sur les communes d'Oullins, de Saint-Genis-Laval, de Vernaison et de La Mulatière. Et sans doute que Grigny se joindra aussi à terme à ces relevés.

Nous avons aussi eu un courrier du président de la Métropole, M. BERNARD, qui a fait analyser l'eau potable prélevée au niveau de la source Croix Luizet avec des résultats que nous attendions, qui rappellent qu'il y a un taux très faible dans l'eau potable de la Métropole de Lyon, en tout cas celle qui est prélevée dans cette nappe phréatique et qui nous concerne. Il y a un taux très faible de perfluorés cités dans le reportage. Nous sommes en dessous de 20 g/l sachant que la norme européenne qui sera normalement instaurée en 2026 se situe à 100 ng/l.

C'est important parce que même si on ne cesse de rassurer les gens sur la qualité de l'eau potable au niveau de Pierre-Bénite des questions se posent encore et toujours, à juste titre.

Il me semble que cette réponse était importante. Elle vous a été transmise aujourd'hui seulement au niveau des élus. Elle fait suite à un certain nombre de documents qu'on a pu vous transmettre par rapport à tout cela.

Voilà pour les dernières informations. Je ne sais pas si vous souhaitez prendre la parole par rapport à ce dossier ?

Nous avons convenu de nous voir à la rentrée une fois que nous aurons tous les résultats. Cela semble un peu plus intéressant. À titre d'information, j'ai une visioconférence avec la préfecture ce vendredi à ce sujet puisqu'il a semblé important au préfet de communiquer avec un certain nombre de maires concernés. C'est très bien.

Ceci dit, cela fait plusieurs années qu'on écrit au préfet à ce sujet, il n'a jamais été question qu'on se voie en visio ou quoi que ce soit. Il nous a toujours dit que ce n'était pas la peine de se pencher sur ce type de sujet. Comme quoi les choses peuvent évoluer.

Évidemment, je vous ferai un retour sur les éléments qui seront communiqués ce vendredi.

Concernant le deuxième point extrêmement important pour notre collectivité je voudrais revenir sur un dossier majeur que nous avons ouvert il y a maintenant plusieurs mois sur la commune qui concerne la construction d'un nouvel équipement scolaire, d'une nouvelle école sur Pierre-Bénite. Vous le savez, notre réflexion avait évolué sur ces deux dernières années puisque nous étions partis dans un premier temps en nous disant qu'il convenait d'agrandir l'école

Picasso. Puis, à la réflexion, après avoir mené plusieurs études prospectives, après avoir réalisé plusieurs devis mais aussi après avoir pris en considération la dernière évolution de dédoublement des classes notamment des grandes sections, nous étions arrivés à la conclusion qu'il était peut-être préférable de lancer la construction d'un nouvel établissement scolaire, d'une nouvelle école qui aurait réuni à la fois une école primaire et une maternelle. Nous avons pour cela réuni un jury, sélectionné trois architectes. Voilà où nous en sommes de l'opération.

Les trois architectes sont revenus vers nous récemment en nous disant qu'ils n'étaient plus du tout en mesure d'assurer les prix sur lesquels ils s'étaient engagés lors du jury du fait de la hausse des coûts de construction extrêmement importante.

Pour mémoire, le coût des travaux de l'école est de 8 M€. Je mets de côté tout le reste, notamment le financement de l'architecte, des études et bien d'autres choses encore.

8 M€ pour une commune comme Pierre-Bénite c'est extrêmement important. Aujourd'hui on nous annonce une augmentation du coût de construction à 15, 20, 25 % avec des entreprises qui ne répondent plus aux appels d'offres puisqu'elles ne sont plus en mesure d'assurer un devis d'une semaine à l'autre. Nous avons un prix de l'acier en un an qui a augmenté de 80 %. Depuis le début de l'année le béton a augmenté de plus de 20 %.

Donc non seulement on nous annonce que les prix ne seront plus les mêmes, qu'en tout cas les architectes ne peuvent plus s'engager là-dessus mais en plus nous sommes dans une incertitude totale et nous le voyons même sur des petits marchés bien moindres avec certains lots pour lesquels les entreprises ne répondent plus.

Étant donné l'ensemble de ces éléments il nous semble plus qu'aléatoire, je dirais même dangereux pour les finances de la commune, de continuer à nous engager alors que nous sommes sur une incertitude totale vis-à-vis de cette augmentation des coûts de construction. Cela veut dire qu'il nous semble plus raisonnable aujourd'hui d'ajourner cette opération, non pas de se dire qu'on ne veut plus construire d'école. Pas du tout. Mais simplement de nous dire qu'il n'est pas responsable actuellement de se lancer dans une telle opération.

Si le coût travaux estimé aujourd'hui à 8 M€ devait demain passer les 10 M, pourquoi pas aller jusqu'à 11 M, il faut avoir conscience que pour une commune comme la nôtre cela impacterait évidemment nos finances mais de façon considérable. Nous ne pourrions plus investir du tout sur d'autres priorités qui pourraient être les nôtres.

Il faut voir aussi que tout cela serait couplé avec cette augmentation des taux d'intérêt que nous connaissons.

Donc par responsabilité, après de nombreuses discussions avec les élus de la majorité mais aussi les professionnels et les architectes, nous pensons qu'il est de notre devoir d'ajourner le projet dans un premier temps, étant entendu aussi qu'il n'y a pas d'extrême urgence puisqu'à la rentrée nous avons plutôt un

équilibre d'ouvertures, fermetures, voire un peu plus de fermetures. Je pense notamment aux écoles les plus impactées. Nous avons une fermeture de petite classe parce que maintenant nous avons des classes classiques et des petites classes. Et c'est très aléatoire chez nous pour les ouvertures et les fermetures. Les petites classes sont, vous le savez, celles qui viennent du dédoublement. Nous aurons une fermeture à Jean Lurçat et une à Picasso qui étaient les écoles les plus contraintes.

Il n'empêche qu'à moyen, court terme des solutions devront être trouvées.

Je pense qu'il était indispensable cette année sur cette augmentation incroyable des prix et des coûts de construction d'ajourner ce projet qui reste évidemment une priorité pour les années à venir.

Voilà pour ces éléments d'information qu'il nous semblait plus qu'important à partager avec vous en priorité.

Je ne sais pas si vous avez des questions ?

**M. MOUCHIKHINE.-** Monsieur le Maire, Mesdames et Messieurs les élus, je prends bien note de ce que vous venez de nous dire. Effectivement, nous sommes dans une période quelque peu incertaine Ceci dit, cette année a connu un important problème de classe lié au dédoublement de certaines sections. Vous semblez nous dire que l'année prochaine eu égard à la fermeture de certaines classes nous n'aurons plus de problème. Pouvez-vous nous le garantir aujourd'hui ?

**M. LE MAIRE.-** On n'est jamais à l'abri de surprises sur la rentrée de septembre mais, a priori, je vais m'engager à 90 %, on aura une fermeture de classe à Picasso et une à Jean Lurçat.

L'école Picasso - c'est dommage Dominique est en conseil d'école - était l'école la plus impactée par ce dédoublement de classe des grandes sections. Donc, oui, les choses iront mieux l'an prochain avec en plus une visite sur place qui a été réalisée également en lien avec Paul Eluard. Il y avait Cécile, Marlène, Dominique, les services techniques et les services du pôle Familles. Des solutions ont été trouvées en lien avec l'école Paul Eluard qui a priori convenaient à tout le monde.

Pour l'instant on est bon et on sera encore mieux à la rentrée prochaine qu'on ne l'a été cette année.

Sur du provisoire - mais c'est ce que nous ne voulions pas parce qu'on sait que le provisoire a souvent tendance à durer - on peut évidemment miser sur des bâtiments modulaires. Aujourd'hui nous n'avons absolument pas besoin de bâtiments modulaires mais c'était une demande très forte des enseignantes de Picasso. Nous avons toujours cette solution-là, sachant que quand on parle de bâtiment modulaire on n'est plus du tout sur ce qu'on a pu connaître parce que parfois on a une vieille image de ce qu'on appelait les Algeco. On ne mettrait pas les enfants dans des bâtiments de chantier.

Au contraire, aujourd'hui on a des classes neuves qui sont construites uniquement en bâtiments modulaires. On a des hôpitaux qui sont construits en bâtiments modulaires.

Donc on aurait de toute façon toujours cette possibilité-là à court terme si on devait être pris de court. Ce ne sera évidemment pas à la rentrée prochaine mais si au cours de l'année on se rend compte que par rapport aux inscriptions et aux enfants qui monteraient d'une année sur l'autre on avait ce besoin-là on aurait toujours cette faculté sans aucune difficulté.

**M. MAUXION.-** Qu'en est-il des autres projets que nous pouvons avoir sur la commune ? Il y avait des projets de réhabilitation des cours d'écoles. C'est en parallèle. Il y avait le projet de la piscine qui risque d'être fortement impacté. Même si ce n'est pas sur notre commune nous étions partenaires du projet. C'était un beau projet.

**M. LE MAIRE.-** Aujourd'hui le but est de maintenir le plus haut niveau d'investissement possible. Évidemment qu'on maintient tous les projets qui ne sont pas des projets qui sortent un peu de l'ordinaire comme une école à 8 M€ de travaux.

Et, oui, il y a une augmentation par rapport à ce qu'on a prévu. Comme d'ailleurs tout augmente, comme il y a une augmentation par rapport aux fluides, par rapport à ce qu'on avait prévu. Il y a une augmentation des produits alimentaires par rapport à ce qu'on avait prévu.

On les maintient. Évidemment, on va lancer la concertation sur les cours d'écoles. Évidemment, cette année on va avoir des travaux de l'allée d'Aversa pour sécuriser cette entrée d'école. Évidemment, on continue le projet de la cantine de l'école du Centre. On continue tous ces projets.

On va changer aussi l'intégralité des luminaires de la collectivité pour les changer en Led. Là-dessus l'augmentation sur la Led est bien moindre que le reste.

Dès le 23 ou le 24 août on commence comme prévu les travaux du rond-point des Mûriers pour avoir une entrée de ville, en lien avec la Métropole, digne de ce nom. Ces travaux sont prévus et on les continue.

Évidemment, que le but est d'en faire le plus possible.

Sur une cour d'école il y a moins d'acier. Pour le bois il faut voir mais on peut regarder finement parce que le bois est aussi très impacté. Si on a un chantier à 500 ou 600 000 € c'est déjà énorme et 20 % d'augmentation c'est beaucoup. Cela ne met pas en danger nos finances. Cela fait réfléchir mais on se dit qu'on ne peut pas ne plus rien faire non plus parce qu'on pense aux entreprises. C'est important. N'oublions pas que la commande publique est extrêmement importante pour faire tourner nos entreprises. Cela, nous sommes encore en capacité de le faire.

Sur 8 M€ pour notre collectivité c'est différent.

Pour ce qui est de la piscine je rappelle que nous sommes associés sur l'étude de cette piscine. Nous n'avons pas encore donné notre aval puisque l'étude nous permettra d'y voir plus clair sur le coût d'investissement mais aussi et surtout, je le dis depuis le début, le coût de fonctionnement. Ce n'est pas le tout de construire une piscine, mais c'est de savoir chaque année combien cela nous

coûte. Il ne faut pas que le coût annuel soit trop important. Il ne faut pas que la difficulté soit trop importante pour nous.

Mais surtout pour la piscine nous en sommes à la pré-étude. Vous imaginez bien que quand nous en serons à déterminer les entreprises qui interviendront sur le chantier de l'eau aura coulé sous les ponts et nous serons, je l'espère, dans une situation meilleure. Aujourd'hui nous sommes encore très éloignés de ce moment-là.

Voilà pour ces deux annonces dont la dernière dont on se serait bien passé mais qui me semble beaucoup plus responsable pour la bonne gestion de notre collectivité.

## **ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

### **1 - Compte rendu au Conseil Municipal des actes de gestion accomplis par le Maire, en vertu de la délibération du 9 juin 2020**

*Présentation des actes de gestion par M. le Maire.*

**M. LE MAIRE.-** Y a-t-il des questions ? (*Non.*)

### **2 - Fixation du nombre d'administrateurs et désignation des représentants de la commune au Centre communal d'action sociale**

**Rapporteur : M. MOROGE.**

*Présentation du rapport par M. MOROGE.*

La délibération est adoptée à **l'unanimité** des membres présents.

### **3 - Mise en place du Contrat d'Engagement Educatif**

**Rapporteur : Mme BOISSIER.**

*Présentation du rapport par Mme BOISSIER.*

**M. LE MAIRE.-** Merci Marine. C'est exactement la même délibération que nous avons passée l'an dernier. Cela permet d'avoir davantage de souplesse et de pouvoir rémunérer correctement nos animateurs qui sont là durant le temps des vacances.

Y a-t-il des questions ? Si ce n'est le cas je mets aux voix.

La délibération est adoptée à **l'unanimité** des membres présents.

### **4 - Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'association sportive du collège Marcel Pagnol**

**Rapporteur : Mme BONTEMPS.**

*Présentation du rapport par Mme BONTEMPS.*

**M. LE MAIRE.-** Merci beaucoup Marlène.

Y a-t-il des questions ?

Nous félicitons encore nos jeunes sportifs ainsi que toute l'équipe du collège Marcel Pagnol qui réalise un travail remarquable avec, on l'a vu l'an dernier,

de très bons résultats en forte hausse au niveau du brevet. Et nul doute que cette année les résultats seront encore à la hauteur de nos attentes.

J'en profite pour féliciter tous nos bacheliers qui ont eu leur résultat aujourd'hui. J'espère les retrouver lors de la cérémonie des vœux pour féliciter les plus méritants d'entre eux mais ils ont tous mérité. Bravo à eux !

J'en profite aussi pour féliciter les parents autour de la table qui ont connu une journée mouvementée avec beaucoup de stress ce matin dans les couloirs de la mairie. C'est bon, ils l'ont tous eu. C'est pour cela que vous voyez des mines réjouies ce soir.

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents.

#### **5 - Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'USMPB football**

**Rapporteur : M. DUCHAMP.**

*Présentation du rapport par M. DUCHAMP.*

C'est assez clair ?

**M. LE MAIRE.-** Je ne pense pas. Là on se dit qu'on remplace l'acompte.

Mais ce n'est pas simple. C'est technique comme souvent dans le sport.

L'USMPB football, on s'en souvient tous quand on a voté les subventions, n'a pas réclamé de subvention malgré nos relances téléphoniques, relances par mail, relances écrites. Il n'y a pas eu de demande sauf qu'on leur a versé un acompte début janvier. Donc la trésorerie nous a dit : *Vous avez voté zéro de subvention à l'USMBP foot mais vous leur avez versé l'acompte sur la base de la subvention de l'année suivante. Donc maintenant il faut leur réclamer cette somme-là.*

Évidemment, nous avons pris contact avec l'USMPB. On ne leur donne rien mais de là à ce qu'on leur retire de l'argent alors qu'ils ont évidemment eu des licenciés, des engagements au niveau du championnat, les vétérans qui ont réalisé un très beau parcours, on ne va pas en plus demander de l'argent à cette association qui de toute façon n'est absolument pas en capacité de le verser.

Donc, en réalité, cette subvention nous permet juste d'équilibrer la chose. C'est-à-dire qu'on ne leur demande rien mais on ne leur verse rien. Il y a eu ce fameux acompte début janvier qui leur a permis de régler l'intégralité de la saison mais c'est tout. On ne leur reverse pas une subvention en plus. C'est uniquement pour permettre de ne pas leur réclamer de l'argent.

Mais c'était déjà très clair, Thierry.

Y a-t-il des questions ? (*Non.*) Je mets aux voix.

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents.

Je ne sais pas si c'est l'air estival mais là... Parfois vous trouvez quand même quelque chose à dire.

**M. MAUXION.-** Il faudrait être difficile.

## **6 - Attribution d'une subvention exceptionnelle au Boxing Club de Pierre-Bénite.**

**Rapporteur : M. DUCHAMP.**

*Présentation du rapport par M. DUCHAMP.*

**M. LE MAIRE.-** Y a-t-il des questions par rapport à cette subvention exceptionnelle ?

Il y a une subvention de la collectivité mais il y a aussi une part importante versée par l'association pour un bâtiment municipal. Il faut bien mettre les deux choses en parallèle.

Je mets aux voix.

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents.

## **7 - Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'association Jeunesse Boxe Feyzinoise pour l'organisation d'un gala de boxe**

**Rapporteur : M. DUCHAMP.**

*Présentation du rapport par M. DUCHAMP.*

**M. LE MAIRE.-** C'est un très gros événement sur la commune. La ceinture méditerranéenne est une ceinture internationale. Notre boxeur professionnel Fayçal REZKALLAH qui s'entraîne au club de Feyzin a déjà mené plusieurs combats professionnels. Nous avons cette chance d'avoir ce combattant également commerçant sur la commune. Il nous fait cet honneur-là aussi que de combattre dans sa commune.

C'est vrai qu'on a les installations pour même si cela demande un peu d'aménagement mais cela annonce une très belle soirée, une soirée de gala tout simplement.

Il semblait logique que la commune soutienne cette manifestation d'autant plus qu'il y a une contrepartie de places pour la jeunesse pierre-bénitaine puisque plusieurs dizaines de places sont distribuées notamment au Centre Social, au Service Jeunesse ainsi qu'à la MJC. C'est très important.

Je ne peux que vous inviter à vous rendre ce samedi soir à la Canopée. Nous ne sommes pas tous, j'en suis sûr, fans de boxe mais c'est quand même un spectacle à ne pas rater même pour ceux qui ne sont pas forcément des férus de boxe anglaise.

Y a-t-il des questions ?

**M. MOUCHIKHINE.-** Monsieur le Maire, Mesdames et Messieurs les élus, pour le moins l'intitulé de ce texte laisse planer de furieux doutes dans la mesure où c'est une association extérieure à la commune qui est destinataire de cette subvention. Cela nous a paru assez embêtant, même si les explications que vous venez de nous donner atténuent quelque peu notre jugement.

Ceci dit, nous ne pourrions pas participer à un vote attribuant une subvention à une association extérieure à la commune.

**M. LE MAIRE.-** Je le regrette.



Simplement pour vous dire, Monsieur MOUCHIKHINE, que cela arrive souvent qu'on vote des subventions pour des associations qui n'ont pas leur siège sur la commune. Vous avez l'aide aux victimes, AMELY, etc. Je pense que vous les avez votées. Ce sont des associations qui interviennent sur notre territoire comme là mais qui, effectivement, n'ont pas leur siège à Pierre-Bénite.

Sur le sport il y a des associations également qui interviennent, je ne subventionne pas forcément, mais auxquelles on donne accès à nos équipements, ce qui en réalité est une subvention quand même puisque quand Mouste'clip, BACO interviennent parce qu'on n'a pas d'association sur l'escalade ou le badminton elles bénéficient de nos installations, de notre communication. Ce sont aussi des subventions indirectes.

Je ne dis pas cela pour vous convaincre. Je dis juste que cela vous est déjà arrivé, peut-être malgré vous, de voter des subventions à des associations qui ne sont pas de Pierre-Bénite.

Pourquoi est-ce qu'on y va et pourquoi est-ce qu'on est ravi de ce gala de boxe ? Ce n'est pas parce que c'est un gala international et qu'il y a un vrai enjeu fort, bien sûr que c'est déjà très bien mais c'est aussi avant tout parce qu'on a un Pierre-Bénitain qui est la tête d'affiche de cet événement international et que ce Pierre-Bénitain que tout le monde connaît est en plus un commerçant qui a son commerce juste en face de la mairie de Pierre-Bénite.

Se dire que sa ville dans laquelle il vit, dans laquelle il a grandi et dans laquelle il travaille n'est pas derrière lui ce jour-là cela me semblait absolument invraisemblable.

Je mets aux voix.

La délibération est adoptée à la majorité des membres présents, 3 votes contre (M. MOUCHIKHINE, M. JAVAZZO et Mme MILLIER-DUMOULIN)

## **POLE FAMILLES & EDUCATION**

### **8 - Évolution des EAJE municipaux et mise à jour des capacités des EAJE**

**Rapporteur : Mme LECLERE.**

*Présentation du rapport par Mme LECLERE.*

**M. LE MAIRE.-** Y a-t-il des questions ?

**M. MOUCHIKHINE.-** Monsieur le Maire, Mesdames, Messieurs les élus, ce qui m'a posé question dans cette délibération c'est le fait que les équipements semblent ne plus devoir être occupés complètement puisque les effectifs théoriques sont supérieurs à ce que vous nous demandez de voter.

En complément à cette question nous nous sommes légitimement demandé si cela avait à voir avec les contrats qui ont failli ne pas être renouvelés cette année et qui ne le seront pas l'année prochaine.

**Mme LECLERE.-** Je n'ai pas compris votre première question.

La crèche familiale a 27 places cette année parce qu'il y a eu un départ en retraite au printemps. Une assistante maternelle est partie à la retraite.

Mais je n'ai pas compris la première question.

**M. MOUCHIKHINE.-** Je parle du nombre de places offertes au public qui ne remplit pas complètement l'effectif théorique des équipements.

**M. LE MAIRE.-** Si, les 27 places sont prises et les 18 en collectif également ainsi que les 30 places à Pré en bulle.

**M. MAUXION.-** Je vais essayer de traduire. Il y a une assistante maternelle en moins, c'est pour cela qu'on passe de 30 à 27. Est-ce qu'il y a une tentative de recrutement ?

**Mme LECLERE.-** Non, il n'y a pas de tentative de recrutement. Il y a un non-remplacement.

**M. MAUXION.-** Si on joue sur les mots ou pas...

**M. LE MAIRE.-** On ne joue pas sur les mots. Il y a un poste de moins. Il y a un départ à la retraite qui n'a pas été remplacé au niveau de la crèche.

*(Arrivée de Dominique LARGE à 19 heures 16)*

**M. MOUCHIKHINE.-** Ce qui veut dire que les deux postes qui ont été reconduits cette année suite à un mouvement syndical seront supprimés l'année prochaine. Cela veut dire que les effectifs que l'on pourra recevoir seront encore en-deçà l'année prochaine.

**M. LE MAIRE.-** Il n'y a pas eu de mouvement syndical. Nous avons discuté mais il n'y a pas eu de grève.

Effectivement, nous avons convenu de nous retrouver tous ensemble en septembre pour discuter de l'évolution des modes de garde sur la commune. Nous avons une proposition qui est différente de la demande. Il y a une demande très forte au niveau de l'accueil collectif et en face nous proposons beaucoup d'accueil familial. Il faut être clair. Cela nous interroge évidemment sur la suite.

C'est une interrogation qui existe dans notre collectivité depuis très longtemps. Certains qui sont là depuis bien avant moi et qui sont présents dans cette salle se souviennent qu'au niveau de la crèche familiale il y avait beaucoup plus de monde à l'époque.

Mais il y a aussi l'évolution des pratiques et il se trouve que nous avons de plus en plus de demandes pour le collectif et de moins en moins pour le familial. Donc il y a une vraie réflexion à entamer dès la rentrée.

Mais pour l'instant cela n'a aucun impact sur la mise à jour des capacités des crèches.

Je mets aux voix.

La délibération est adoptée à la **majorité** des membres présents, 4 abstentions (M. MAUXION, M. MOUCHIKHINE, M. JAVAZZO et Mme MILLIER-DUMOULIN).

## **9 - Mise à jour des règlements de fonctionnement des crèches municipales.**

**Rapporteur : Mme LECLERE.**

*Présentation du rapport par Mme LECLERE.*

**M. LE MAIRE.-** Y a-t-il des questions ? Si ce n'est le cas je mets aux voix.

La délibération est adoptée à l'**unanimité** des membres présents.

C'était la dernière délibération du soir.

J'ai deux informations.

Le prochain Conseil municipal est fixé au 20 septembre.

Autre information, des travaux d'envergure vont démarrer le 22 août. Il s'agit de la rénovation du rond-point des Mûriers qui est vraiment emblématique pour notre commune puisque c'est un lieu de passage extrêmement fréquenté, qui joue un peu le rôle d'entrée sud même si ce n'est pas tout à fait exact puisque vous savez que sur le rond-point d'après nous sommes toujours sur Pierre-Bénite.

Ce sont des travaux menés conjointement par la Métropole dont nous remercions l'action sur ce rond-point là et la Ville pour créer une espèce d'ambiance de forêt urbaine avec énormément de plantations. Nous allons commencer par des travaux de terrassement dès fin août qui devraient durer à peu près trois mois pour pouvoir planter fin octobre, début novembre plus d'une cinquantaine d'arbres. En tout je crois que ce sont 1 500 plantations diverses. Cela va être assez gigantesque. Ce sont des choses que l'on voit assez rarement.

Nous avons travaillé cela en lien notamment avec Wilfrid COUPE et les services métropolitains, les services arbres, notamment les responsables précédents qui sont partis depuis. Il se trouve que le projet est bien lancé.

C'est quelque chose de très intéressant qui va être fait notamment pour l'image de la collectivité, de la commune de Pierre-Bénite : une forêt urbaine avec un dégagement sur le boulevard de l'Europe.

Nous en profiterons également pour avoir une enseigne Pierre-Bénite qui sera bien visible de tous de jour comme de nuit, même s'il nous faut encore nous décider sur l'éclairage urbain mais ce sont de beaux travaux qui s'annoncent à la fin de l'été.

Je ne vous fais pas la liste de tous les travaux qui auront lieu durant cet été mais nous aurons, bien sûr, dans nos écoles beaucoup de travaux sur le remplacement des fenêtres notamment mais pas seulement, aussi pour améliorer l'isolation de nos bâtiments.

Il y aura également, mais on débutera peut-être un peu après l'été, les travaux sur l'allée d'Aversa pour sécuriser le secteur et végétaliser davantage ces accès situés juste derrière l'école Picasso.

Peut-être une date : l'Estivale le 14 juillet. On vous attend toutes et tous nombreux. Les premiers tours de roues des caisses à savon auront lieu dès le matin de la rue Henri Brosse même si le départ réel est un peu plus haut. Il y aura évidemment des jeux pour enfants tout au long du parcours qui seront ouverts dès la fin de matinée, début d'après-midi avec la buvette qui sera assurée par le club de basket.

Je vous invite à passer parce que c'est toujours un moment sympathique. En plus nous aurons l'accompagnement musical l'après-midi grâce à la Barquette de Givors et surtout beaucoup d'animations, de jeux pour les plus petits mais aussi pour les plus grands. Ce n'était peut-être pas forcément le cas sur les années précédentes.

Et surtout nous sommes contents de retrouver cette animation qui n'a pas pu avoir lieu ces dernières années.

Cela se prolongera évidemment le soir avec la remise des prix vers 17 heures et l'apéritif du Maire et des élus à 18 heures. Ensuite nous aurons le repas en plein air dans le parc Manillier qui est toujours un moment très sympathique organisé par le comité des fêtes. Il reste des places et peut-être un jour ou deux à peu près pour s'inscrire. Vraiment, je vous invite à le faire parce que c'est bien de partager ce repas tous ensemble. Je crois que pour s'inscrire il faut passer à l'accueil de la mairie. Il y a des coupons. C'est 15 € le repas. On peut aussi les télécharger sur le site de la mairie. Et c'est une paella.

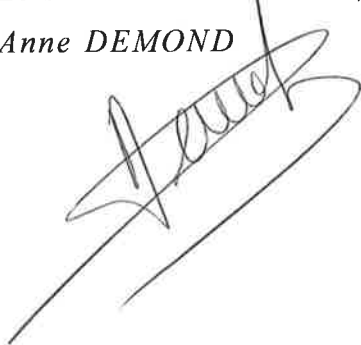
Nous aurons, enfin, le traditionnel feu d'artifice vers 22 heures 30 avec avant et après le feu d'artifice le bal, bien sûr, avec un nouveau groupe que je ne connais pas, qui fait des étincelles. On l'annonce comme tonitruant.

En plus du repas il y aura une buvette, notre stand traditionnel de glaces thaïlandaises réalisées par un Pierre-Bénitain qui assure cela à merveille, etc.

Merci à toutes et tous. Bel été à tous. Nous nous retrouvons tous le 14 juillet.

*La séance est levée à 19 heures 25.*

*Le secrétaire de séance,  
Anne DEMOND*



*Le Maire,  
Jérôme MOROGE*

